Cadre de travail

En participant aux activités de l'Institut du Commerce, chaque adhérent s'engage à respecter le cadre déontologique et le cadre de confiance qui sont rappelés en introduction de toutes nos activités

CADRE DÉONTOLOGIQUE

Les participants aux réunions de l'Institut du Commerce doivent garder présent à l'esprit que l'objectif de celles-ci est de **permettre d'améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises pour fournir plus de valeur aux consommateurs et aux utilisateurs finaux**. Dans la mesure où les actions de l'Institut du Commerce impliquent la collaboration d'entreprises qui par ailleurs sont en compétition entre elles, une grande attention doit être apportée au respect des **règles de la concurrence**.

L'Institut du Commerce n'entrera dans aucune discussion, activité ou démarche, qui pourrait, de sa part ou de celles de ses membres et participants, enfreindre les lois de la concurrence.

A titre d'exemple, les membres de l'Institut du Commerce et les participants des réunions **ne doivent pas débattre, communiquer ou échanger d'informations commerciales confidentielles, y compris des informations non publiques sur les prix, la stratégie marketing et publicitaire, les coûts et les revenus, les conditions commerciales, les contrats avec les prestataires, dont les stratégies d'achats, les contrats d'approvisionnement, les programmes commerciaux et de distribution.**

Ceci s'applique non seulement aux réunions officielles mais aussi aux discussions informelles avant, pendant et après les réunions.

CADRE DE CONFIANCE

En adhérant à ce cadre, chaque participant s'engage à incarner les valeurs suivantes, essentielles à la réussite de notre démarche collective :

Intention créatrice et responsable : Je m'engage à élever mes exigences pour contribuer à notre objectif commun : créer de la valeur pour le vivant, la société et les entreprises. Pour ce faire, je prends en compte des attentes des consommateurs, des besoins spécifiques de chaque acteur, des enjeux sociaux, des impacts de nos décisions sur la biosphère et les générations futures.

Démarche collaborative et bienveillante : J'adopte une posture ouverte, respectueuse et collaborative envers les autres participants. Je sais que je suis en sécurité psychologique. Je peux librement exprimer mes ressentis, intuitions ou doutes, dans un cadre où :

- Les divergences s'expriment sans jugement ni attaque personnelle,
- Le dialogue est régulé et constructif,
- Je me sens co-responsable et signale à l'équipe de l'association tout point de tension identifié.
- Mes contributions visent uniquement le bien commun et excluent toute démarche commerciale, avant, pendant ou après les réunions.

Loyauté et confidentialité : Je respecte scrupuleusement les règles de confidentialité, équité et loyauté envers les prestataires et participants. Je m'engage à

- Ne pas diffuser d'informations partagées à des concurrents, afin d'éviter tout avantage concurrentiel indu,
- Préserver la confidentialité des documents réservés aux adhérents,
- Anonymiser tout contenu sensible que j'aurais pu entendre.

Utilisation de l'intelligence artificielle : Pour garantir la maîtrise et la sécurité des informations diffusées (notamment dans les comptes-rendus de réunions en visio), seule l'équipe de l'Institut du Commerce est autorisée à recourir à une IA, après en avoir informé les participants en début de réunion.

©IdC2026